

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 4

Rubrik: Problèmes tessinois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROBLÈMES TESSINOIS

* * *

La fièvre est tombée...

La fièvre électorale, naturellement. Dans tout le Tessin, le dimanche 7 mars, on a voté ferme pour l'élection des pouvoirs communaux. Il y eut des hauts et des bas dans tout le pays..., ce qui n'a toutefois pas arrêté les hymnes de victoires de tous les partis, sans distinction. Il faut dire qu'il n'y a pas eu de changement spectaculaire : quelques pertes dans un des partis ont mis en joie les supporters de l'autre et vice-versa, mais ce ne fut pas très grave et tout au plus l'occasion de changement de quelque majorité qui n'aura pas très grande importance pour le développement de la politique future de nos villages et de nos villes. Après quelques paroles aigres-douces, nous voilà redevenus tous amis. Dans nos « grandes » villes, Lugano, Bellinzona, Locarno, il n'y eut pas de changement de nom pour le premier magistrat. MM. Tatti à Bellinzona, Pelli à Lugano et Rusca à Locarno continueront leur tâche de premiers magistrats et dirigeront leur bonne ville pour quatre années encore. Et nous voilà tranquilles pour trois ans !

...Mais elle est très forte en sport.

Le « tifo » est très virulent sur les terrains de football du Canton. Nos équipes se battent rageusement pour... la finale. En tête, actuellement, au moment où je vous écris, Bellinzona, en compagnie de Grammes. Toutefois, si Chiasso est en zone plus sûre, Lugano est bien loin de chanter victoire ! Et, si l'on pense au sec 2 à 0 que le même Lugano a subi par Bellinzona (avec un dangereux point d'arrêt, les suppositions sont bien loin d'être permises. Tout peut arriver, non ? Sinon d'arriver aux places de choix (comme il fut il n'y a pas très longtemps).

Ambri-Piotta, notre « électrique »

équipe de hockey sur glace, nous a donné bien des émotions au cours de la saison ! Toutefois, au contraire du football, tous les espoirs sont permis avec les jeunes gars levensines... Souhaitons-le aussi pour les passionnés du ballon rond.

Les routes cantonales.

J'y reviens (et il faudra m'en excuser), mais cette fois-ci les nouvelles sont de taille, amis tessinois de France ! Nos revendications ont été accueillies dans une large mesure par les pouvoirs fédéraux et il faudra avant tout en savoir gré au nouveau Conseiller fédéral, M. Tschudi, à qui du reste notre Conseil d'Etat a tout de suite envoyé un télégramme de remerciement. Le projet approuvé par le Conseil fédéral propose, en effet, que la route Bâle-Chiasso soit considérée de première classe entre Chiasso et Castione, de deuxième classe entre Paradiso et Lugano, et de cette même catégorie entre Castione et Stans. Même s'il n'y a pas encore de changements pour ce qui concerne le tronc du Gothard (toujours considéré de troisième classe), quelque chose vient tout de même de changer, car le Conseil fédéral, toujours si le trafic pouvait l'exiger (quant à cela, nous sommes bien tranquilles), prévoit de porter « rapidement », de la deuxième à la première classe même, le parcours Airolo-Castione et Biasca-Castione, ce qui mettrait en première classe toute la route de Chiasso à Airolo, exception faite pour Lugano-Paradiso... « Quod est in votis », car il reste toujours le problème de la galerie routière sous le Gothard... Le Conseil fédéral, pour le moment, en est resté aux propositions de la Commission de Planification et il estime, comme cette Commission, qu'à l'heure actuelle les expériences techniques exécutées dans toutes les galeries d'une longueur maxima de 7 km. ne sont pas encore au point pour tenter la construction d'un tunnel routier de 15 km. comme le Gothard. Le Conseil d'Etat tessinois, toutefois, n'est pas du tout du même avis et par la voix de notre jeune et dynamique Conseiller d'Etat, Franco Zorzi, a répondu comme il se doit à Berne et présenté nos plans en assurant les Tessinois aussi, que le

tunnel « si farà », et même le plus tôt possible. La preuve est que, depuis lors, on commence à refaire les plans de construction et de financement à l'échelle cantonale et non fédérale, et à étudier un financement de l'œuvre qui prévoit l'aide du Canton et des entreprises privées. Ne peut-on refaire les gestes courageux qui nous ont valu le financement de nos grands travaux hydroélectriques ?

Les C.F.F. fédéraux viennent tout de même d'accorder quelque consolation aux Tessinois. Ils réviseront, paraît-il, les données qui régissent actuellement les transports sous le Gothard des véhicules pendant la mauvaise saison. Ce ne sera pas trop tôt. Et, si l'on pense aux 12-15 m. de neige qui s'accumulent actuellement sur les lacets de la Trémola et dans d'autres parties de la route alpine, nous ne serons pas en mesure de l'utiliser bientôt, notre « via della genti »...

Le cinéma au compte-gouttes.

Nous l'aurons dans quelques jours, tout au moins l'auront les Tessinois et les Grisons qui ne connaissent à fond que leur langue maternelle, l'italien, tout en baraginant quelques mots dans les autres langues. Depuis le 1^{er} janvier, en effet, a pris vigueur au Tessin et dans les vallées de la langue italienne des Grisons, un nouveau tarif douanier sur les films, qui met au pair ceux de n'importe quelle langue (et doublés) les films de langue italienne destinés à nos régions. Jusqu'à cette date, ces films, en quantité très très réduite, jouissaient d'un tarif réduit et d'un terme d'exploitation de six mois, tandis que les autres (à tarif non réduit) pouvaient compter sur une période d'exploitation de trois ans. Le Tessin donc, et les vallées de la langue italienne des Grisons, qui devraient pouvoir voir et entendre des films dans leur langue, devront à l'avenir se contenter des autres en toute autre langue (souvent mal doublés), car les exploitants ne pourront pas payer le nouveau tarif pour des films destinés, en comparaison avec le reste de la Suisse, à très peu de spectateurs. Encore un gentil cadeau en vue.

Elsa FRANCONI-PORETTI.